

ASSOCIATION ZONE CÔTIÈRE CANADA

BULLETIN #32, FÉVRIER 2010

Ce bulletin trimestriel est distribué par courriel aux membres de l'Association Zone Côtière Canada (AZCC). Il donne les nouvelles de l'association, de ses activités et de ses membres et fournit des renseignements susceptibles d'intéresser les membres. N'hésitez pas à le faire circuler dans vos réseaux et venez visiter le site Web de l'association à : <http://www.czca-azcc.org>.

RAPPORT DU PRÉSIDENT (Grant Gardner)

Copenhague et la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques étaient les principaux sujets de discussion en matière d'environnement le mois dernier partout dans le monde. Avant la conférence, il s'agissait surtout de spéculation quant aux résultats éventuels, et les prévisions allaient d'un échec total à un nouvel accord international. Les résultats, malheureusement, se sont avérés ambigus, et les objectifs concrets pour remédier aux changements climatiques restent pour l'instant hors d'atteinte. Néanmoins, on a pu constater les signes d'une sensibilisation accrue aux dangers que comportent les changements climatiques, surtout pour les pays en voie de développement, et ce fut encourageant de voir la mobilisation et l'enthousiasme des jeunes pour les questions environnementales à Copenhague et dans le cadre de la conférence. Reste à savoir si et comment cet enthousiasme se traduira en politiques, et quelles en seront les retombées pour les stratégies de gestion du réchauffement planétaire.

Dans le milieu des zones côtières maritimes, on a suivi les événements de Copenhague avec beaucoup d'intérêt. La hausse du niveau de la mer qui accompagnera le réchauffement climatique aura des implications immuables et transformera tous les enjeux liés aux zones côtières—dont la question des collectivités nichées sur nos côtes qui, dans certains cas et si les niveaux les plus élevés sont atteints, risquent d'être complètement englouties, n'est pas la moindre.

Il est donc opportun que la Journée des océans figure parmi les événements organisés dans le cadre de COP-15. Cette manifestation, organisée par le Forum mondial sur les Océans, les Côtes et les Îles, le gouvernement d'Indonésie, l'Agence européenne de l'environnement, en collaboration avec de nombreux autres groupes, a offert aux participants à COP-15 l'opportunité de se renseigner sur les rapports entre le changement climatique, la santé des océans et le bien-être de l'homme, et d'examiner les conséquences de ces changements climatiques pour les nations côtières. En réunissant des officiels de statut élevé, des négociateurs et des experts dans le domaine des zones côtières, et de le faire en un endroit où étaient réunis les ONG, les membres intéressés du public, et les médias, la Journée des océans a fourni les

renseignements qui, au terme d'un long processus, aboutiront à une entente internationale pour atténuer l'impact des changements climatiques.

Les discussions entamées à la Journée des océans ont aussi permis de formaliser le programme de la Conférence mondiale sur les océans 2010, qui se tiendra à Paris au mois de mai et abordera les grands thèmes : assurer la survie, protéger la vie et améliorer la gestion. Ce sera un plaisir de vous donner des nouvelles de cette réunion dans un prochain bulletin, et je n'ai aucun doute que les résultats de COP-15 et de la Conférence mondiale sur les océans nous fourniront des sujets de discussion pour notre rencontre l'été prochain à Charlottetown à l'occasion de Zone Côtière Canada 2010. L'appel aux communications est à présent affiché à <http://www.gov.pe.ca/czc2010> , Le cadre de cette conférence et les thèmes qui vous seront proposés par le comité du programme vous garantiront une conférence conviviale, pleine d'information et incontournable pour tous ceux et celles qui travaillent dans la gestion des zones côtières au Canada.

COP-15 a dynamisé le processus qui aboutira à une entente sur l'atténuation des changements climatiques, même si aucun accord contraignant n'a été signé à Copenhague. Il nous incombe à tous de poursuivre notre travail vers une meilleure compréhension des écosystèmes côtiers et de leur gestion, pour nous assurer que les décideurs possèdent les informations les plus complètes sur lesquelles baser des stratégies qui réduiront l'impact du réchauffement planétaire sur les systèmes côtiers. Le travail des membres de l'Association Zone Côtière Canada fait partie intégrante de ce processus.

J'espère que vous avez tous profité de la période des fêtes pour vous amuser, vous décontracter et passer des moments agréables en famille et dans vos communautés, pour réfléchir aux succès de 2009 et penser aux moyens d'optimiser ces résultats dans l'année qui vient.

CONFÉRENCE ZONE CÔTIÈRE CANADA ET FORUM DES JEUNES 2010 : OCÉANS SAINS – COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES VIGOUREUSES

Du 25 au 29 juillet, 2010

Université de l'Île-du-Prince-Édouard, ÎPÉ

Site Web de la conférence : www.gov.pe.ca/czc2010

Adresse électronique : czc2010@gov.pe.ca

Le comité organisateur local et le comité du programme poursuivent leur planification de la prochaine Conférence Zone Côtière Canada et du Forum des jeunes 2010. Les organisateurs se félicitent de vous proposer un programme novateur et varié d'orateurs invités, de groupes d'experts, d'exposés scientifiques, d'ateliers, de cafés-causeries, et d'excursions sur le terrain à l'Île-du-Prince-Édouard.

Annonces relatives à la conférence :

La date limite pour la soumission des résumés est reportée au 26 février, 2010

La date limite pour les frais d'inscription réduits est reportée au 15 avril, 2010

Moments-phares :

Thème 1: Voix de la gouvernance : obstacles à la gestion des côtes au Canada

Thème 2: Connecter les voix : faire le lien entre la planification et la gestion des terres et des océans

Thème 3: Voix locales : la première ligne de défense—consolidation des collectivités côtières

Thème 4: Voix pour l'avenir : planification en fonction de l'impact des changements climatiques

Charette de l'ÎPÉ sur la planification des politiques côtières.

Une « charrette » est une séance à multiple participants axée sur les problèmes qui offre un forum de travail intensif permettant d'aborder des problèmes de planification et de conception spécifiques. La méthode « charrette » permet de favoriser la compréhension de valeurs et perspectives divergentes, d'intégrer un riche éventail d'expériences et de compétences, et d'arriver à un consensus sur des problèmes complexes. Les participants travailleront en étroite collaboration entre eux et avec des membres de la communauté de l'ÎPÉ pour développer une politique côtière pour l'île. Fortement structurées et intenses, les séances « charrette » ont pour but de produire des résultats et des solutions utiles grâce à la collaboration.

Atelier sur la Gestion de l'information dans le cadre de la Gestion intégrée des côtes et des océans.

Veuillez consulter le site Web de la conférence à www.gov.pe.ca/czc2010 régulièrement pour les dernières mises à jour relatives au programme et à la conférence.

RÉUNION DE LA TABLE RONDE DES DIRIGEANTS DE L'ASSOCIATION DES INDUSTRIES OCÉANIQUES À L'OCCASION DU SOMMET POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES OCÉANS (Belfast, juin 2010)

Un groupement d'associations internationales représentant un large éventail de métiers de la mer se réunira pour la rencontre inaugurale de la Table ronde des dirigeants des industries océaniques (Round Table of Ocean Industry Leaders) qui sera la séance plénière d'ouverture au Sommet pour le développement durable des océans à Belfast (du 15 au 17 juin, 2010). La table ronde est conçue comme forum pour toute la communauté internationale des industries liées à la mer et ayant pour objectif d'identifier les besoins et les opportunités de leadership et de collaboration dans le domaine de la gouvernance intersectorielle.

La table ronde fait partie du Sommet sur le développement durable des océans—la première conférence internationale et intersectorielle sur le développement durable des océans qui réunira des représentants d'un large éventail d'industries maritimes, y compris transport maritime, exploitation d'hydrocarbures, aquaculture, tourisme, pêche, ports, dragage, exploitation minière, pétroliers, finance et assurance maritimes, énergie extracôtière renouvelable, et autres industries liées à la mer.

Les séances du Sommet sur le développement durable des océans cibleront les questions intersectorielles prioritaires liées à la mer, y compris l'océan arctique, les changements climatiques et les sciences de la mer, la biosécurité et les espèces envahissantes, l'interaction entre la pêche et l'aquaculture et les autres industries, le rôle des secteurs des finances, de l'assurance et du droit dans le développement durable, l'interaction entre le secteur de l'énergie extracôtière renouvelable et les autres industries, les ports durables, l'impact du bruit sur la vie marine et des collisions entre vaisseaux et mammifères marins, les déchets marins, le désarmement des navires et le déclassement des structures, le captage et stockage du dioxyde de carbone, le tourisme maritime durable, l'éducation environnementale pour les marins et l'économie des océans.

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter :

http://www.oceancouncil.org/site/pdfs/SOS_General_22-10-09.pdf

ZONES MARINES SPÉCIALES À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR : DOMAINES D'INTÉRÊT DANS NOS PROPRES EAUX

La Société pour la nature et les parcs du Canada a récemment annoncé la publication d'un guide du milieu marin intitulé *Special Marine Areas in Newfoundland and Labrador: Areas of Interest in our Marine Backyard*. Ce guide esquisse plusieurs zones qui présentent un intérêt particulier pour des raisons écologiques, sociales ou économiques. C'est le premier document réunissant les recherches effectuées par les gouvernements, les universitaires, les organismes non-gouvernementaux et les membres des collectivités qui cible les zones côtières et marines importantes de la province. En tout, 73 sites figurent dans ce guide du milieu marin. Chaque résumé décrit brièvement le site, donnant, entre autres, des descriptions des habitats marins, de la faune marine, des spécificités, de mesures de protection déjà adoptées, et des menaces actuelles ou potentielles. Malgré la diversité des sites, ils font face à plusieurs problèmes communs, dont notamment les conséquences éventuelles de l'exploitation des hydrocarbures et l'utilisation d'engins de pêche non sélectifs. Le guide du milieu marin explique pourquoi il est important de protéger de telles zones et comment réduire et éliminer les retombées négatives pour ces milieux marins. Le guide privilégie la sensibilisation et la mobilisation du public pour faciliter la conservation et la protection de ces zones marines. La section de Terre-Neuve-et-Labrador de la Société pour la nature et les parcs du Canada sollicite des réactions et des commentaires pour aider à

améliorer le guide. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter :
<http://cpawnsnl.org/2009/07/cpaws-nl-releases-the-special.php>

LES NOUVELLES EN BREF

A. Appel aux communications : Zone Côtière Canada 2010

La date limite pour la soumission de résumés pour Zone Côtière Canada 2010 est reportée au 26 février, 2010. Cette conférence est prévue entre le 25 et le 29 juillet 2010 à Charlottetown, l'Île-du-Prince-Édouard. Elle a pour thème « Océans sains-Communautés côtières vigoureuses ». Les sous-thèmes incluent : obstacles à la gestion des côtes au Canada; importance de faire le rapport entre terre et mer dans la planification et la gestion; consolidation des collectivités côtières; planification pour atténuer l'impact des changements climatiques; planification de politiques côtières pour l'ÎPÉ. Pour en savoir plus, veuillez visiter : <http://www.gov.pe.ca/czc2010>.

B. Cadre pour le réseau national de zones de protection marines du Canada

Le Canada est déterminé à créer un réseau national de zones de protection marine, conformément à ses engagements nationaux et internationaux, et ce avant 2012. Pour donner une orientation stratégique à cette initiative, Pêches et Océans Canada, en partenariat avec les agences fédérales, provinciales et territoriales dont la juridiction inclut la protection des zones marines, élabore un cadre pour le Réseau national d'aires marines protégées du Canada. Cette version préliminaire du cadre esquisse la perspective, les objectifs et les critères d'admissibilité primordiaux du réseau national; fixe les propriétés de conception et les critères d'admissibilité pour les zones qui feront partie du réseau ; décrit la structure de gouvernance; et fournit la direction nécessaire pour commencer à planifier le réseau à l'échelon régional selon des normes nationales. La version préliminaire du cadre et les informations connexes seront bientôt affichées dans un site Web et la réaction du public est sollicitée. L'adresse URL du cadre sera accessible à partir de : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/> .

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Mary Rothfels

Gestionnaire, Réseau ZPM

Politique et planification des Océans

Pêches et Océans Canada

tél.: (613) 990-0234

mary.rothfels@dfo-mpo.gc.ca

C. Légiférer la Gestion Intégrée des Zones Côtières : tendances et stratégies pour une législation côtière

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a récemment attribué une subvention de trois ans pour un montant de \$77, 145 dollars canadiens à Aldo Chircop, JSD, Faculté de Droit de L'Université Dalhousie. L'objectif de cette recherche est d'identifier les tendances et pratiques internationales dans la législation nationale relative à la gestion intégrée des zones côtières (GICO), et de développer différents modèles de stratégies législatives adaptées. Ce projet de recherches consistera en une étude comparative des lois relatives à la GICO étalée sur trois ans.

Le résultat recherché est de contribuer pour une meilleure compréhension du rôle, des opportunités et des contraintes liés à ce genre de législation dans la communauté universitaire pluridisciplinaire qui travaille dans le domaine. En identifiant les bonnes pratiques et des stratégies alternatives pour la législation relative à la GICO, ce projet sera d'un intérêt et d'une utilité particuliers pour les rédacteurs de législation nationale et sous-nationale dans les pays actifs dans le domaine de la GICO, pour les organismes internationaux donateurs, et pour les autres organisations intergouvernementales et non-gouvernementales qui promeuvent la gouvernance des océans, la modernisation législative et le renforcement des capacités dans le domaine du droit. Le projet inclut des bourses pour étudiants de deuxième cycle et pour assistants de recherche du premier cycle.

D. Abrogation des règlements pour l'exploitation minière commerciale du sable à l'Île-du-Prince-Édouard

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a approuvé des changements de réglementation pour arrêter l'exploitation du sable sur l'île. « Les plages de l'île sont des aires importantes voire cruciales surtout pour la protection des littoraux contre l'érosion. L'exploitation commerciale du sable fragilise les plages les empêchant de protéger les côtes contre la mer et les dégâts causés par les vagues », explique le ministre de l'Environnement, de l'énergie et des forêts, l'honorable Richard Brown. « En limitant l'exploitation du sable à l'usage personnel, nous aideront à maintenir la santé du littoral. » Pour en savoir plus, visitez :

<http://www.gov.pe.ca/news/index.php3?number=news&dept=&newsnumber=6656&lang=E>

E. Les E-U interdisent la pêche commerciale dans les eaux Arctiques

De nouveaux règlements interdisent la pêche industrielle dans toutes les eaux territoriales des E-U au nord du détroit de Bering pour permettre aux chercheurs d'évaluer la santé des écosystèmes dans l'océan Arctique et les conséquences éventuelles pour la grande pêche. Ces règlements, en vigueur depuis le 3 décembre, 2009, protègent presque 200 000 milles carrés des eaux territoriales de l'Arctique des E-U de la pêche industrielle, mais ne touchent pas la pêche de subsistance. Le State Department des E-U négocie actuellement avec les autres nations de l'Arctique pour étendre cette protection au-delà des frontières internationales. Cette réglementation de la pêche en zone Arctique est une première qui assure la gestion avant la présence d'une pêche commerciale. Pour de plus amples renseignements :

<http://na.oceana.org/en/news-media/press-center/press-releases/us-closes-arctic-waters-to-industrial-fishing>

PROCHAINES CONFÉRENCES, PRINCIPALES RÉUNIONS ET DATES LIMITES

Le 17 février 2010 : date limite pour la soumission de résumés pour le 3ème Congrès organisé conjointement par [La Société canadienne de météorologie et d'océanographie \(SCMO\)](#) et l'Union géophysique canadienne (UGC) à Ottawa, Ontario (du 31 mai au 4 juin 2010). Pour plus de renseignements : <http://www.cmos.ca/congress2010/indexf.html>

Du 22 au 26 février 2010 : « 2010 Ocean Sciences Meeting », Portland, Oregon. Pour tout renseignement : <http://www.agu.org/meetings/os10/>

Le 26 février 2010 : date limite pour la soumission de résumés – Conférence Zone Côtière Canada et Forum des Jeunes 2010 : Océans sains – Communautés côtières vigoureuses. Pour en savoir plus : <http://www.gov.pe.ca/czc2010/>

Les 26 et 27 février 2010 : la 17ème conférence de la « Fishermen and Scientists Research Society », Truro, Nouvelle Écosse. Pour en savoir plus : <http://www.fsrns.ca/events/ac2010.html>

Du 1er au 5 mars 2010 : « Aquaculture 2010 », San Diego, Californie. Pour de plus amples renseignements : <https://www.was.org/WasMeetings/meetings/Default.aspx?code=AQ2010>

Du 6 au 10 mars 2010 : « International Conference on Coastal Zone Management of River Deltas and Low Land Coastlines », Alexandria, Egypte. Pour de plus amples renseignements: <http://www.nwrc-egypt.info>.

Le 31 mars 2010 : date limite de l'appel aux communications d'Ocean Yearbook : articles de recherche et travaux de réflexion sur la gouvernance des océans, les ressources vivantes et non-vivantes des océans, l'acidification des océans, l'énergie extracôtière renouvelable, transport et communications, gestion de l'environnement et des côtes, sécurité maritime, activités militaires, développements régionaux, formation et éducation, problèmes des océans polaires. Pour de plus amples renseignements : http://law.dal.ca/Files/MEL_Institute/OYB/OYB_2009/Call_For_Papers_Volume_25-2009.pdf

Du 3 au 7 mai 2010: 3-7 mai 2010 : Cinquième Conférence mondiale sur les océans, les côtes et les îles, Paris.
Information: <http://www.globaloceans.org/New%20Leena%201/New%20Leena%201/leena/index.htm>

Le 15 mai 2010 : date limite de l'appel aux communications d'Ocean Yearbook (concours étudiant). Pour tout complément d'information :

http://law.dal.ca/Files/MEL_Institute/OYB/OYB_2009/Student_Prize_2010.pdf

Du 6 au 9 juin 2010 : « World Conference on Disaster Management », Toronto. Pour en savoir plus: <http://www.wcdm.org/Toronto/conference-at-a-glance.html>

Du 25 au 29 juillet 2010 : Conférence Zone Côtière Canada et Forum des Jeunes 2010 : Océans sains- Communautés côtières vigoureuses. Pour de plus amples renseignements : <http://www.gov.pe.ca/czc2010/>

Du 7 au 10 septembre 2010: « California and the World Ocean 2010 Conference », San Francisco, Californie. Pour tout complément d'information :

<http://www.cce.csus.edu/conferences/cnra/cwo2010/index.htm>

Traduction assurée par Chantal Jordaan de l'Université Memorial. Nos remerciements à Maxine Westhead, Kelly Cantelo, Grant Gardner, et Larry Hildebrand d'avoir accepté de s'occuper des dernières révisions de ce bulletin. Veuillez adresser vos questions et commentaires en relation avec ce bulletin à l'éditrice, Kaylen Hill, à KaylenHill@hotmail.com.

Les questions et commentaires concernant l'Association Zone Côtière Canada devraient être adressés au président, Grant Gardner, à ggardner@mun.ca ou à l'Université Memorial, St. John's, TNL, Canada, A1C 5S7